



SOCIÉTÉ PSYCHANALYTIQUE DE PARIS

Association Reconnue d'Utilité Publique – Décret du 8 août 1997

21 rue Daviel – 75013 Paris Tél. 01 43 29 66 70

Rapport de la Commission des Représentants Régionaux 2021

La commission des représentants régionaux sous la présidence de Michèle Petitcolin, le secrétariat de Daniel Metge et la présence d'Annick Sitbon déléguée du CA attachée du Bureau.

La Commission des Représentants Régionaux ne s'est réunie qu'une seule fois durant l'année 2021, chaque région étant bien absorbée par la gestion de la crise sanitaire et ses conséquences sur nos différentes activités internes et ouvertes au public.

Les échanges par mail exprimaient bien l'énergie que cette adaptation nous a tous demandée. Néanmoins lors de notre réunion par zoom, la constatation que cet investissement était une réussite en termes de créativité a fait l'unanimité.

La formule mixte présence et zoom permet une plus grande fréquentation des activités ouvertes au public, propose de fait une plus grande souplesse, des économies de déplacement en termes de temps et d'argent. C'est une formule qu'il est peut-être important de conserver hors crise sanitaire.

L'ensemble des représentants régionaux s'entend pour souligner l'importance de la communication et des échanges entre les différentes régions, dont Paris. Les nouveaux représentants régionaux découvrent pour certains la CRR et partagent le désir que celle-ci continue à s'instaurer comme un lieu fécond permettant une véritable circulation interrégionale. Nous avons rappelé l'importance que chaque représentant régional puisse se faire le porte-parole dans sa région, en accord avec le bureau en place, des échanges de la CRR et pourrait ainsi envoyer à tous les membres un compte rendu de cette dernière, afin de les y associer. La plupart des membres méconnaissent ces commissions, en les y associant c'est une invitation à une participation plus active à la vie institutionnelle.

Les représentants régionaux sont soucieux de la qualité des échanges avec la SPP concernant notamment la mise en valeur des annonces des activités

scientifiques et manifestations en région. Une plus grande transversalité entre les régions est souhaitée pour favoriser et enrichir les échanges.

Les questions concernant les réformes impactant les professions de psychologue et psychiatre sont évidemment évoquées. Les démarches de la SPP auprès de Mr Gilardi et la conseillère santé de l'Elysée sont saluées.

Constat général est fait de l'importance de mettre en valeur autant que faire se peut, par notamment des manifestations ouvertes de différents types, l'intérêt d'une approche psychanalytique. Dans ce même mouvement la collaboration avec les différentes commissions de la SPP pourrait ouvrir sur une réflexion commune concernant les groupes cliniques ouverts aux professionnels non-analystes, les contacts avec les différents domaines de la santé sans oublier bien sûr, celui de l'enseignement, c'est à dire entre autres, nos liens avec l'université.

En conclusion, la CRR reste très investie par les représentants régionaux qui sont très mobilisés. Elle s'offre comme un lieu de réflexion, d'échanges dans un climat convivial qui facilite la discussion.

La prochaine CRR se tiendra en mars 2022, un nouveau président et secrétaire seront élus.

Michèle Petitcolin.

Le 26/12/2021